

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 1^{er} septembre 2020

<p><u>DATE DE CONVOCATION</u> 26 août 2020</p>	<p>L'an deux mil vingt, le 1^{er} septembre, à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de M. Hervé L'HEVEDER, Maire.</p>
<p><u>DATE D'AFFICHAGE</u> 26 août 2020</p>	<p>Etaient présents : Mrs DENOUEL, FEJEAN, JEGOU, OGER, THOMAS, CLOAREC, PIROU, HERVE</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 19</p> <p>PRESENTS : 17</p> <p>PROCURATIONS : 2</p> <p>VOTANTS : 19</p>	<p>Mmes LE JANNE, TREGUIER, LE MOAL, HERVE, LEROY, HENRY, PHILIPPE, LE BARBIER</p> <p>Etaient absents : Mme QUELEN, M. LE BLEVENNEC</p> <p>Procurations : Mme QUELEN à Mme LE JANNE, M. LE BLEVENNEC à M. L'HEVEDER</p> <p>Secrétaire : Mme LE BARBIER</p>

Dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19, le conseil municipal est réuni dans les conditions encadrées le décret n°2020-860 du 10 juillet 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales.

54-09-20 DESIGNATION DES ELUS MUNICIPAUX PARTICIPANT AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES 2020-2026

Par un courriel en date du 24 juillet, le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération, Vincent Le Meaux, appelle à désigner 5 conseillers municipaux (commune de + de 1000 habitants), en plus des 2 élus communautaires en place, pour siéger et être membres des commissions communautaires.

Un élu ne peut siéger que dans une commission parmi les 10 présentées ci-dessous :

1. Aménagement et revitalisation des territoires (Président de commission : Jacky Gouault)
2. Développement humain et social (Président de commission : Claudine Guillou)
3. Eau et assainissement (Président de commission : Rémy Guillou)
4. Economie, ouverture et grands projets (Président de commission : Philippe Le Goff)
5. Finances et évaluations (Président de commission : Vincent Clec'h)
6. Nouvelles dynamiques territoriales (Président de commission : Josette Connan)
7. Ressources Humaines (Président de commission : Yvon Le Moigne)
8. Service Public communautaire (Président de commission : Samuel Le Gaouyat)
9. Stratégies pour la biodiversité (Président de commission : Christian Prigent)
10. Traitement des déchets - Voirie (Président de commission : Claude Lozac'h)

Le détail des missions de ces commissions a été donné aux élus.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DESIGNE les représentants de la Commune aux commissions communautaires de la façon suivantes :

NOM Prénom	Fonction	COMMISSION
LE BLEVENNEC Gilbert	Elu communautaire	2 : Développement humain et social
LE JANNE Claudie	Elue communautaire	6 : Nouvelles dynamiques territoriales
DENOUEL Jacques	1 ^{er} Adjoint au Maire	3 : Eau et assainissement
FEJEAN Eric	5 ^{ème} Adjoint au Maire	1 : Aménagement et revitalisation des territoires
THOMAS Christophe	Conseiller municipal	10 : Traitement des déchets - Voirie
JEGOU Philippe	Conseiller municipal délégué	4 : Economie, ouverture et grands projets
L'HEVEDER Hervé	Maire	9 : Stratégies pour la biodiversité

Questions diverses

- Reprise du commerce de St-Eloi : Mme Lefébure a dénoncé son bail pour le 30 septembre 2020. La Commune a reçu 2 candidatures pour la reprise du commerce, des copies de celles-ci ont été distribuées aux élus pour étude. Le choix du futur repreneur se fera lors du prochain conseil municipal.